



Ville de  
**Neuchâtel**

# Vivre la ville!

Mercredi 20.12.17 | 50<sup>e</sup> année | N° 39

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) | [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch) | T 032 717 77 09



L'édito

Olivier Arni

## Reconnaissance et détermination

Quelle expérience extraordinaire que d'avoir pu exercer la fonction de conseiller communal et servir Neuchâtel, ma ville de cœur et d'esprit!

Les 71 rapports présentés au Conseil général et les nombreux projets réalisés ont pu se faire grâce à un engagement déterminé et des partenariats solides.

Merci à l'ensemble des personnes qui m'auront accompagné. Merci au Conseil général et à mes collègues pour la qualité de nos collaborations. Merci à ma famille et mes amis pour leur soutien loyal et indéfectible. Merci à chacune et chacun de vous qui m'avez soutenu et encouragé durant ces années.

Et que tout cela aura été passionnant! Concrétisation de Microcity - Renaissance et animation du port de la ville - Développement du centre-ville et mise en place d'une stratégie de valorisation - Réalisation de parcs publics et de projets immobiliers - Politique énergétique durable et promotion de l'énergie solaire - Engagement en faveur de la biodiversité - Mise en lumière de la ville - Rénovation de bâtiments emblématiques tels que l'Hôtel de Ville ou la Collégiale - Réalisation de la Passerelle du Millénaire et rénovation de celle de l'Utopie - Promotion du terroir viticole avec les Caves de la Ville - Mise en réseau de la ville au sein des Neuchâtel du monde - Mise en place de politiques immobilières et du logement, foncières et domaniales - Elaboration d'une vision urbanistique régionale avec la COMUL.

Voilà que s'achèvent d'intenses années à promouvoir la participation et l'optimisme, à s'engager pour fédérer et créer des liens. J'aurai toujours à cœur de mettre en valeur ce qui réunit plutôt que ce qui sépare, identifier des buts partagés, et définir des stratégies d'action qui suscitent de large adhésion.

Un adage, l'avenir est entre nos mains!

*Conseiller communal*



# Publicité



## SPINEDI SA

Administrateur

**Hubscher Urs** Maître Maçon dipl.

### ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

**Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics**  
**Terrassements - Aménagements extérieurs**  
**Carrelage - Forages**

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD  
Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - [www.spinedi.ch](http://www.spinedi.ch)

**Depuis 1946 au service de la construction**



## DANSE EQUILIBRE

Danse et  
travail corporel  
Evoles 31a  
2000 Neuchâtel  
076 358 14 21

[www.danse-equilibre.ch](http://www.danse-equilibre.ch)

2018  
19-21 janvier

**TISSOT Neuchâtel Trophy**  
et Championnat Suisse

Patinage  
synchronisé

Patinoires du Littoral/Neuchâtel

TISSOT SENN RTN

**Retour du Japon**

## Une « app » pour connecter les Neuchâtelois

Une délégation du Parlement des jeunes de la ville de Neuchâtel (PJNE) s'est rendue à Shinshiro, au Japon, du 8 au 13 décembre. Le but de ce voyage, offert par les autorités locales, était de participer à un sommet extraordinaire des Neuchâtel du Monde, organisé en prévision des vingt ans du réseau, qui sera célébré en octobre 2018. Quelque 30 délégués venus de 10 pays, en plus d'une trentaine de jeunes de Shinshiro, ont notamment décidé de développer, d'ici octobre 2018, une application mobile destinée à connecter les Neuchâtel du Monde. L'idée serait notamment de faciliter les échanges d'informations autour de bons plans touristiques, offrant aux habitants et habitants des différentes villes la possibilité d'entrer en contact.

De retour en Suisse, Inès Herrera, Maxime Phillot, Sébastien Sancho et Nicola Spoletini se sont confiés à «L'Express». Ils évoquent, ravis, une aventure «génialissime», qui leur a permis de se plonger dans un quotidien très différent du leur. Avec les autres membres des délégations, ils ont travaillé sur le sujet de la mondialisation, tentant de répondre à la question «Qu'est-ce qui attire les jeunes dans les villes à l'heure de la mondialisation?»

L'Alliance des Neuchâtel du monde fêtera ses 20 ans en 2018 à Shinshiro. Cet anniversaire sera célébré en octobre. Le sommet organisé pour les jeunes était une sorte de préparation à l'événement. La Ville de Neuchâtel, active dans ce réseau depuis sa création, accueillera quant à ses «homologues» en 2020. L'alliance réunit 16 villes situées sur les cinq continents.



Venus de dix pays, les jeunes ont profité de leur séjour au Japon pour visiter des temples à Kyoto. • Photo: sp

**Le Conseil général a pris congé lundi du conseiller communal Olivier Arni, qui quittera ses fonctions fin décembre**

# Dix-sept ans d'engagement

A la veille de quitter l'exécutif, le conseiller communal Olivier Arni a fait ses adieux lundi soir au Conseil général, qui tenait sa dernière séance de l'année. Le législatif lui a rendu hommage, saluant son engagement tout au long des huit années passées à la tête de la Direction de l'urbanisme, de l'environnement et de l'économie, mais aussi au sein du Conseil général pendant neuf ans.

A gauche comme à droite, les groupes ont relevé «l'impressionnant» travail accompli par l'élu socialiste, qui quittera l'exécutif fin décembre après avoir défendu avec succès pas moins de 71 rapports devant le législatif. «Sans vous, le Conseil général aurait pu ne siéger qu'une fois sur deux», a déclaré non sans humour la PLR Amélie Blohm-Gueissaz, en saluant notamment «la dynamique positive et innovante insufflée au centre-ville» par Olivier Arni.

Rarement un conseiller communal aura fait tant bouger la Ville, a abondé Nicolas de Pury au nom du groupe PopVertSol. Et de relever tout particulièrement le lancement de démarches participatives pour les grands projets urbanistiques ainsi que l'idée de réaliser des fresques murales pour masquer les tags tout en embellissant le centre-ville. «Personne n'y croyait vraiment, mais c'est un succès».

De leur côté, les Vert'libéraux-PDC, par la voix de Cornelia Froidevaux-Wettstein, ont salué l'implantation à Microcity de l'EPFL ainsi que le positionnement de Neuchâtel comme un centre de pointe en matière d'énergie solaire. «A l'heure du bilan, oui, l'œuvre est belle. Elle est créative, significative», a conclu le socialiste Philippe Loup, en saluant la «force de conviction» et «la capacité à fédérer» du conseiller communal, mais aussi son «enthousiasme» et son «énergie communicative».

Non sans émotion, Olivier Arni a dit sa «profonde reconnaissance» d'avoir pu «servir Neuchâtel, sa ville de cœur et d'esprit». «On sous-estime la chance de vivre dans une démocratie», a souligné l'élu, en rappelant les fondements de son engagement politique, mais aussi «la colonne vertébrale» qui a guidé son action, à savoir favoriser un «dialogue constructif» entre les différents acteurs, mais aussi la Ville et ses habitants. «Réfléchir et définir ensemble des priorités politiques, c'est la clé du succès».



Olivier Arni a dit «sa profonde reconnaissance» d'avoir pu servir «sa ville de cœur». • Photo: Stefano Iori

### Faire du cimetière «un lieu vivant»

Avant de prendre congé d'Olivier Arni, le Conseil général a pris acte du rapport sur l'avenir du patrimoine domaniale de la Ville (notre édition du 6 décembre). Il s'est aussi penché sur l'évolution du cimetière de Beauregard. Après avoir octroyé 5,8 millions de francs en 2014 pour moderniser les infrastructures crématrices et créer un centre funéraire permettant l'accueil des défunts à la hauteur des espérances des familles endeuillées, le législatif a voté sans opposition un crédit complémentaire de 750'000 francs visant à apporter différentes améliorations matérielles, énergétiques et tech-

niques au projet d'origine, longtemps bloqué par des oppositions. Les élus ont par ailleurs accepté d'investir 1,54 million pour revoir les aménagements extérieurs du cimetière dans leur ensemble et améliorer l'accessibilité du site, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Il s'agit de faire de ce lieu «un havre de paix ouvert au public» propice au repos et au recueillement, a expliqué la directrice de la Sécurité Violaine Blétry-de-Montmollin. Un belvédère avec des terrasses végétalisées sera notamment aménagé à la place de l'ancien bâtiment administratif. Les travaux devraient débiteront à l'été 2018 pour s'achever en 2020. (ab)



Double représentations au cœur du Péristyle de l'Hôtel de Ville pour lancer la saison Hiver de danses le 11 janvier

# Garder son ADN et le développer

L'Association Danse Neuchâtel (ADN) donnera le coup d'envoi de sa saison d'hiver, baptisée Hiver de danses, le 11 janvier au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Au programme, deux représentations différentes mais complémentaires dans plusieurs espaces de ce lieu emblématique de Neuchâtel. De quoi bien démarrer une saison plus riche qu'à l'accoutumée et répartie entre le haut et le bas du canton.

«Pour marquer l'événement, nous avons souhaité proposer une soirée un peu spéciale et surprenante», explique Philippe Olza, qui avec Nicole Seiler, travaille depuis une année de concert avec le fondateur d'ADN François Nyffeler à l'élaboration de cette nouvelle saison. Le duo François Nyffeler et Josiane Cuche a fait savoir il y a quelques mois sa volonté de passer le témoin de l'association et c'est donc en douceur que la transition se fait avec une nouvelle équipe que Nicole Seiler et Philippe Olza s'occupent de mettre en place. «Nous allons poursuivre les excellentes choses réalisées depuis plus de 20 ans tout en apportant de nouvelles idées.»



Marie-Caroline Hominal aime mettre en scène la solitude à travers ses créations de danse.

• Photo: Emilie Arfeuille

## Plus de créations et plus d'accessibilité

Cette phase de transition et de cohabitation temporaire a débouché sur un programme particulièrement riche: «C'est la première fois que la saison d'hiver se prolongera jusqu'au mois de juin et que les spectacles seront proposés durant toute cette période à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.» Cette portée cantonale est rendue possible grâce à de nouveaux partenaires, notamment le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, le Théâtre du Passage et celui du Pommier pour le

bas et le Centre de culture ABC, le Festival Les Amplitudes et le Théâtre populaire romand pour le haut. Ceci permettra d'offrir une bonne douzaine de créations contre huit à neuf habituellement. «Notre volonté est de partager la danse contemporaine au plus grand nombre alors beaucoup de spectacles seront en entrée libre ou à prix abordable», ajoute Philippe Olza.

## Des ateliers de médiation en complément

Si les artistes choisis par ADN sont de nationalités diverses et variées, toutes

les productions proposées sont suisses. «Nous désirons mettre en avant les créations nationales car il y a un réel potentiel à exploiter dans notre pays.» Parmi les moments forts de la saison, Tabea Martin et Simona Bertozzi se mettront en scène sur l'univers du poète et dramaturge Samuel Beckett le 8 février tandis que la franco-suisse Perrine Valli proposera une soirée de Saint-Valentin tout en sensualité le 14 février sur une musique électro pop composée par Polar. Ces deux spectacles seront précédés d'un jour par un atelier de médiation ouvert au public. Mais avant cela (et bien d'autres choses), le top départ sera donné le 11 janvier

par une performance de Marie-Caroline Hominal au 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de Ville, ainsi que par la troupe AiEP de la chorégraphe tessinoise Ariella Vidach au Péristyle. (kv)

**Soirée d'ouverture de la nouvelle saison d'Association Danse Neuchâtel, «Temporaneo Tempobeat» et «Ballet#3»: le 11 janvier à 18h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Entrée libre mais places limitées. Réservations par téléphone au 079 643 95 32 ou info@danse-neuchatel.ch**



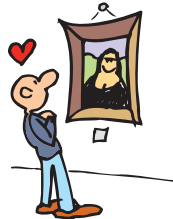
## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Musée d'art et d'histoire MAHN**, (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Valérie Favre», du 10.12 au 12.08.2018; Fermeture les 24.12, 25.12, 31.12 et 01.01.18.

**Galleries de l'histoire**, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

**Muséum d'histoire naturelle MHN** (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. 24.12 et 31.12 fermé dès 14h et 25.12 et 01.01.18 fermé toute la journée. www.museum-neu-



chatel.ch. Exposition «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 04.02.2018; sortie nature «sortie ornitho» les 10.01 et 13.01 de 13h à 15h; Atelier adultes «légumes d'hiver et burger vegan», 16.01, 18h-22h; inscription: mieldesapins@gmail.com.

**Musée d'ethnographie MEN** (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h. Fermeture les 24.12, 25.12, 31.12 et 01.01.18. www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses».

**Jardin botanique de Neuchâtel** (Perthus-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Dans la villa, exposition «Natures en soies» de Danielle Steiner, jusqu'au 18.03.18, Ouverture tous les jours, de 12h à 16h. Vernissage exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent», 13.01.18 à 17h.

### Atelier des musées

Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18. MAHN

- «Sortons nos pinceaux!», atelier 7 à 11 ans, me 10.01, de 14h30 à 16h30, atelier 4 à 6 ans, me 24.01, de 14h30 à 16h.
- «Stage de gravure de Noël», dès 16 ans, du 27.12 au 29.12, de 10h à 16h.
- «Atelier gravure», dès 16 ans, sa 13.01 et di 04.02, de 11h à 17h.

### MEN

- «La momie en bonne compagnie», atelier 7 à 10 ans, me 17.01, de 14h à 16h.
- «Des plumes et des hommes», atelier 4 à 6 ans, me 31.01, de 14h à 15h30.

### MHN

- «Chouette une pelote!», atelier 7 à

10 ans, me 17.01, de 13h30 à 15h.

- «Fossiles», atelier 4 à 6 ans, me 24.01, de 13h30 à 15h.

### Jardin botanique

- «A la découverte des épices», atelier 4 à 6 ans, me 17.01, de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans me 24.01 de 14h à 15h30.

### Divers



**Bar King** (Seyon 38), Johnny Montreuil, je 21.12, à 21h15.

**Café du Cerf** (Anc.-Hôtel-de-Ville 4), Open Mic Night, scène ouverte, lu 08.01 dès 20h, www.cafeducerf.ch.

**Théâtre du Pommier** (Pommier 9), exposition «Tout s'enchaîne ou pas», ma à ve, 9h-12h, 14h à 17h30; vernissage je 11.01 à 18h, www.ccn-pommier.ch.

**L'actualité culturelle**

**Disponible 2 au Bar King**



Les jeunes Neuchâtelois de Disponible 2 vernissent ce vendredi leur tout premier album, «The King of the night»: huit titres d'un rock tour à tour mélancolique, entraînant, puissant, progressif et groovant, qui revendique des influences telles que Nirvana, Radiohead, The Strokes, Pink Floyd, Daft Punk ou Tame Impala. Formé de Massimo Bourquin (clavier et chant), Arnaud Paolini (guitare), François Moulin (basse) et Marius Rivier (batterie), le groupe s'est rencontré

sur les bancs de l'école de musique BBM 74 et a eu la chance de jouer à Festi'neuch et à la Case à chocs dans le cadre du projet Dimension 13/17. Il a depuis pris son envol, se produisant notamment au BeRock Festival, au Bikini Test et sur la scène de La Rodia à Besançon.

**Vendredi 22 décembre dès 20h30 au Caveau du Bar King, rue du Seyon 38. Pour un avant-goût: [www.facebook.com/DisponibleDeux](http://www.facebook.com/DisponibleDeux)**

**Le Voyage d'hiver**

Après un premier concert remarqué il y a deux ans, le ténor allemand Christoph Prégardien sera de retour début janvier à Neuchâtel. Accompagné du pianiste Michael Gees, cet interprète talentueux donnera voix au célèbre *Voyage d'Hiver* de Schubert, sans

doute le plus beau recueil de lieder du compositeur, par son intensité et son dramatisme, mais aussi son œuvre la plus poignante. Proposé par la Société de musique de Neuchâtel en collaboration avec les Concerts de Camille, ce concert à donner des frissons se terminera par une dégustation de vins, proposée par l'œnologue André Crelier.

**Judi 11 janvier à 20h au Temple du Bas. Réservations: [www.socmus.ch](http://www.socmus.ch) ou via la billetterie du théâtre du Passage au 032 717 79 07.**

**Humour à la française**

C'est l'humoriste qui monte en France. Jouant avec les mots en virtuose dans la lignée de Raymond Devos et Pierre Desproges, Michaël Hirsch sera sur les planches du Théâtre du Passage début janvier avec «Pourquoi?», un premier spectacle qui a

reçu un accueil élogieux par la presse. De la petite enfance au troisième âge, l'humoriste y campe un personnage qui s'interroge en permanence sur le monde qui l'entoure: comment trouver le sens de sa vie? L'amour? Le sommeil? Et dans quel ordre? Des textes fins et ciselés, qui rappellent que l'humour n'est pas incompatible avec l'intelligence.



**Vendredi 12 janvier à 20h au Théâtre du Passage. Réservations: [www.theatredupassage.ch](http://www.theatredupassage.ch) ou 032 717 79 07.**

**Béchamel et Amédée, un spectacle interactif pour enfants de 6 à 11 ans au Théâtre du Pommier**

**Spectacle interactif pour art vivant**

Béchamel et Amédée est une pièce contemporaine de Benoît Fourchard avec laquelle la metteuse en scène Carine Bailloz s'amuse à créer et à partager avec de jeunes enfants. Ce spectacle sera proposé au public lors de quatre représentations au Théâtre du Pommier les 13 et 14 janvier. Avant cela, certaines classes auront pu bénéficier d'une représentation in situ avec des ateliers de médiation (inscrits à leur programme).

«Je ne veux pas trop en dire car le spectacle est interactif et les deux comédiennes qui seront sur scène (Vi Bourdet et Stéphanie Kohler) utiliseront les réactions des spectateurs pour créer une histoire unique à chaque fois», livre mystérieusement Carine Bailloz. Comédienne durant 25 ans à Paris, elle s'occupe depuis plusieurs années de projets pédagogiques en milieu scolaire afin de favoriser la médiation culturelle et artistique auprès d'un jeune public. «Sur cette pièce, je me suis occupée de la mise en scène en me fixant une priorité: casser la relation comédien-spectateur. Il y a bien sûr un fil rouge mais chacun pourra participer à l'élaboration de l'histoire et intervenir dans la pièce s'il le souhaite.»



Amédée et Béchamel, un spectacle pour enfants où le lien spectateur-comédien sera revisité. • Photo: sp

**Ateliers créatifs**

L'histoire de base est plutôt simple à comprendre: Amédée est une artiste de cirque au chômage lorsqu'elle rencontre Béchamel, jeune cuisinière qui vient de perdre son emploi. Elles s'unissent alors pour créer des numéros de cirque qui, plus tard, les rendront célèbres dans le monde entier. C'est la première fois que ce spectacle, dédié aux 6 à 11 ans, sera joué en public à Neuchâtel. D'autres représentations sont d'ores et déjà prévues en mars. A noter que les enfants seront

amenés à participer à des ateliers créatifs à la fin des représentations de 15h. «C'est un bon moyen de les aider à développer leur sens critique, de les sensibiliser au travail d'acteur et de leur proposer des territoires de réflexions.» (kv)

**«Béchamel et Amédée»: les 13 et 14 janvier à 11h et à 15h au Théâtre du Pommier. Réservations par téléphone au 032 725 05 05. Spectacle adapté pour enfants de 6 à 11 ans.**



Chronique culturelle

**Meilleurs vœux**

2017 fut un bon millésime d'un point de vue culturel. Le CAN a repris possession de locaux rénovés et bénéficie d'un soutien renouvelé de la Ville. Notre cité a apporté sa pierre aux commémorations des 500 ans de la Réforme en invitant une artiste sud-africaine à performer sur l'esplanade de la Collégiale et en commanditant la création d'un spectacle sur la vie de Luther. En mai, nous avons accueilli au Temple du Bas l'Orchestre symphonique de l'ONU à l'occasion des 15 ans de l'adhésion de la Suisse aux Nations-Unies. Le NIFFF de son côté a retrouvé le quai Ostervald pour un open air très apprécié alors que Festineuch inaugurerait une nouvelle scène et inscrivait ses lettres de lumière dans le lac. Pendant ce temps, le Balkon investissait l'ancienne mairie du Neubourg pour en faire un espace culturel et un clitoris géant fleurissait à la gare... Ce ne sont là que quelques événements parmi d'autres témoins du dynamisme de notre ville. Un grand merci aux acteurs culturels indépendants qui nous ont nourris intellectuellement durant toute cette année et que 2018 soit aussi riche que le millésime qui s'achève!

Patrice Neuenschwander



## Bonnes Fêtes de fin d'année

Mise en  
Scène  
décoration  
d'intérieur

Matthieu Schmid

Pierre-à-Mazel 51  
2000 Neuchâtel

tél. 032 757 13 73  
fax 032 757 13 83

www.decoration-dinterieur.ch  
info@schmidmiseenscene.ch  
f Mise en Scène Sàrl



Existe aussi en kamishibai bilingue français-allemand  
Format A3, 17 planches laminées  
CHF 70.- + frais de port

### La fée de la vigne

De Marianne Schneeberger-Baehler (illustrations et histoire)  
et Christian Fellmann (texte explicatif et photos)

Cet ouvrage, destiné aux enfants dès 5 ans, raconte l'histoire d'une petite fée que Pierrot aimerait bien rencontrer en allant à la vigne avec son grand-père. Avec, en vis-à-vis de chaque page de l'histoire, des explications simples sur le travail à la vigne pendant une année.

Format: 21 x 25 cm – 50 pages

Prix: CHF 25.- + frais de port

### Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage  
(CHF 25.- + frais de port)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Boutique-Atelier Aquarelle à la carte, Marianne Schneeberger  
Route de Neuchâtel 20, 2088 Cressier

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:  
marianne.creations@net2000.ch ou www.aquarellecarte.ch



La chronique « Neuchâtel autrefois »

# Jeunes souvenirs de guerre



Yves Demarta

Parce que je suis né en 1941, mes souvenirs de la guerre n'abondent pas. Je me souviens du jardinage potager que la population pratiquait dans les espaces communaux encore peu habités. Du rassurant « Monsieur à la grande trompette », souvent entendu mais jamais vu, dont la sonorité fluctuante avertissait les grands du passage des avions partis d'Angleterre pour bombarder l'Italie fasciste. Obligés de voler au plus court, ils violaient l'espace neutre aérien suisse: s'ensuivaient de régulières protestations fédérales suivies de non moins régulières excuses alliées.

Des sirènes invitaient les habitants à descendre aux caves. Mais s'y rendait-on toujours, notre pays n'étant pas ciblé? Aux Sablons 32, Nelly, sa maman et sa sœur, y retrouvaient les voisins que l'on apprenait à mieux connaître. Son père, le photographe Jacques Erb, prétextant du travail à terminer, restait à l'étage. Intriguait cette cave d'autrui toujours fermée et,



La place Pury en 1940 : deux trams barrés d'une plaque noire indiquant un service à un agent (donc sans contrôleur) dû à la mobilisation. (Coll. S.-Jacobi)

en ces temps de disette, soupçonnée forcément de contenir des tonnes de nourriture suspecte.

Jacques Erb, respectant les consignes d'obscurcissement, avait minutieusement confectionné des caches noires fixées aux carreaux des fenêtres de la cuisine, si bien que durant la journée, on n'y voyait pas grand-chose. Un obscurcissement du pays qui occasionna peut-être quelques bombardements nocturnes

effectués en Suisse, les pilotes étrangers peinant alors à s'orienter.

## Accueil de soldats blessés

En 1940, Nelly, mais aussi Sébastien Jacobi, ont été marqués par l'arrivée à travers le Jura de 43'000 internés militaires du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des Verrières. A Neuchâtel, les soldats français, qu'on s'attendait à voir marcher au pas, désarmés, déguenillés, démoralisés, surprisent puis émurent les Spahis maro-

cains soignant mieux leur apparence. Un badaud distribua des cigarettes et l'on entendit des « Vive la France ». Contrairement à 14-18, après l'armistice franco-allemand de l'été 1940, les Français, mais non les Polonais, purent progressivement rentrer chez eux, au plus tard en février 1941. Néanmoins, André Roth, écolier dès avril 1941, a vu son collègue de la Maladière se priver de classes afin d'y permettre l'accueil de soldats français blessés, parmi lesquels d'impressionnants Spahis.

## Les dames remplaçantes

Sébastien, en passionné précoce, remarqua les phares masqués des véhicules TN, les carapaces de bois enveloppant les pneus usés des trolleybus de Serrières, les dames du tram de la Gare et du Funiculaire Ecluse-Plan remplaçant le personnel masculin mobilisé, les convois à un agent, donc sans contrôleur, que signalait une plaque noire accrochée à l'avant des trams.

En 1945 ou 46, à proximité du petit kiosque de l'Hôtel de Ville où ma maman achetait le « Petit Echo de la mode », j'aperçus les premiers « noirs » de ma vie, des soldats américains « kaki » en permission en Suisse. Terrorisé, je me réfugiai dans les jupes maternelles, et j'entends encore le rire américain qui s'ensuivit.

Y. D.



Une semaine, un sport



Coordination et esprit d'équipe sont deux atouts en patinage synchronisé. • Photo: Stefano Iori

## Donne-moi ta main et prends la mienne

Notre chronique « Une semaine, un sport » vous présente cette semaine le groupe de patinage synchronisé du Club des Patineurs Neuchâtel-Sports. Un collectif de 16 membres – exclusivement féminin même s'il est ouvert aux garçons – s'entraîne deux fois par semaine pour être au top lors des trois à quatre compétitions auxquelles il participe durant la saison qui s'étend d'octobre à février. Le club recherche de nouveaux jeunes motivés afin de mettre sur pied une deuxième équipe. Une base de patinage est toutefois nécessaire et des cours d'initiation sont proposés en collaboration avec le Service des sports de la Ville de Neuchâtel pour les 3 à 12 ans. Plus d'infos? Un site internet : [www.cpneuchatel.ch](http://www.cpneuchatel.ch)

*Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à [communication.ville@ne.ch](mailto:communication.ville@ne.ch)*



Création d'un nouveau Service communal de la sécurité pour davantage de coopération et d'efficacité

# Dès janvier, la Sécurité sera réunie sous

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, agents de sécurité publique, sapeurs-pompiers professionnels, ambulanciers, médiateurs urbains ainsi que les collaborateurs de la police du feu, de la salubrité publique et de la protection civile seront unis sous une même bannière: le Service de la sécurité. Si très peu de changements toucheront directement la population, les réaménagements seront surtout internes afin de gagner en efficacité et en coopération.

La directrice de la sécurité Violaine Blétry-de Montmollin est convaincue des bienfaits de cette réforme:

« Cette réorganisation vise une efficacité et une rationalité maximales, pour le bien de la population dans un cadre financier maîtrisé. » En plus d'intervenir dans un contexte financier pas facile pour les communes neuchâtelaises, l'élaboration de ce nouvel organigramme permettra une adaptation des missions sécuritaires par rapport aux réformes cantonales

en cours ou à venir qui répartiront le canton en quatre régions: les Montagnes neuchâtelaises, le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers et le Littoral. En résumé, pour continuer à assurer un service de défense incendie, d'ambulance et de protection civile de qualité sur tout le Littoral, un rapprochement des services et un regroupement des forces étaient nécessaires.

« Pour ce faire, nous avons posé toutes les pièces du puzzle sur la table et nous avons reconstruit un Service de la sécurité plus efficace dans ses structures et dans son fonctionnement », détaille Violaine Blétry-de Montmollin. Un seul chef

– Frédéric Mühlheim (voir interview ci-dessous) – chapeautera désormais l'ensemble des domaines de la sécurité. Concrètement, le cahier des charges et le lieu de travail vont changer au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour certains collaborateurs (la majorité des entités de terrain seront réunies à la caserne de la Maladière) mais les missions resteront inchangées. Les

citoyens pourront ainsi toujours aller chercher une vignette de stationnement ou accéder aux objets trouvés à la réception du Service communal de la sécurité au faubourg de l'Hôpital 6 par exemple.

« Cette réorganisation vise une efficacité et une rationalité maximales, pour le bien de la population dans un cadre financier maîtrisé. »

Parmi les rares modifications des habitudes des citoyens, le changement de numéro de la centrale d'appel. Le 032 717 70 70 remplacera l'actuel 032 722 22 22. Les numéros d'urgence (117-118-144) resteront quant à eux en service.

Par ailleurs, les multiples logos actuels des différents services de la sécurité seront remplacés pour une identité visuelle commune. C'est l'aigle noire (voir ci-contre l'une des déclinaisons du logo), représentant les armoiries de la Ville, qui sera utilisée, et qui chasse notamment le logo actuel de la sécurité urbaine. (kv)



La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité. • Photos: Stefano Iori



Les objets trouvés rechercheront toujours leur propriétaire au faubourg de l'Hôpital 6, comme aujourd'hui.



Frédéric Mühlheim, chef du nouveau service

## « Un cadre sécuritaire »

Placé sous la direction de Mme Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité, le nouveau Service communal de la sécurité a pour objectif d'offrir à la population les meilleures prestations de proximité, de disponibilité et de compétences professionnelles dans le domaine de la sécurité communale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Frédéric Mühlheim, quelle place occupez-vous au sein de cette nouvelle structure ?**

A la tête de ce nouveau service, je suis l'interface entre la direction de la sécurité et les 160 collaborateurs et collaboratrices répartis entre six entités opérationnelles qui me sont rattachées. Ces six entités représentent tous les métiers liés à la sécurité que la Ville de Neuchâtel met à disposition de ses habitants.



# une même bannière



...llin et le nouveau chef du Service de la sécurité Frédéric Mühlheim posent ici entourés de quelques membres de leur équipe, heureux de ce regroupement des forces sécuritaires.

Service de la sécurité, se confie sur ses futures fonctions

## « Service de la sécurité adapté et propice au bien-vivre ensemble »

Ensemble, elles offrent un cadre sécuritaire adapté et propice au bien-vivre ensemble. Parallèlement, j'assume le commandement de l'Organe communal de conduite (OCC) en cas de crise.

### Quelles entités seront regroupées à la caserne de La Maladière et avec quelles conséquences ?

Pour favoriser l'interopérabilité entre les métiers de l'intervention, nous avons choisi de conserver dans la caserne de la sécurité les trois entités suivantes: *Pompiers professionnels* (qui regroupe tous les collaborateurs de l'ancien Service d'Incendie et de Secours (SIS) qui ont choisi de travailler dans la défense incendie), *Ambulances* (qui regroupe tous les collaborateurs de l'ancien SIS qui ont choisi de travailler dans les soins pré-hospitaliers) et *Protection civile*. Par

conséquent, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les métiers de sapeurs-pompiers et d'ambulanciers seront distincts.

### Et le service de la proximité ?

Ces trois premières entités seront rejointes dès le premier semestre de l'année par la quatrième entité, dénommée *Proximité*

« Le grand changement concerne le numéro de téléphone, à savoir le 032 717 70 70, qui remplace le 032 722 22 22. »

et dont le responsable sera désigné prochainement. Issus de l'ancien Service de la sécurité urbaine (SSU), les

agents de sécurité publics, facilement identifiables par leur uniforme de couleur grise, assurent le lien social par une présence de proximité dans les quartiers. Ils contrôlent également le respect de la politique de stationnement, décidée par le Conseil général.

### Les deux dernières entités ne seront pas greffées à la caserne de La Maladière ?

C'est exact. Pour une question de place mais aussi pour des raisons pratiques, nous avons maintenu, dans leurs locaux actuels du faubourg de l'Hôpital, les deux dernières entités: la *Médiation urbaine* et la *Prévention*. Chaque unité sera sous l'égide d'un chef différent tandis que trois entités de support transversal (*Secrétariat, Domaine public, Logistique*) ont été créées également afin d'assurer un

meilleur suivi pour l'ensemble du service.

### Outre ces changements techniques et structurels, en quoi la population verra ses habitudes modifiées ?

Les habitudes des habitantes et habitants de Neuchâtel ne seront que très peu chamboulées. Le Service communal de la sécurité continuera de répondre à toutes demandes concernant les autorisations de stationnement, d'accès et de manifestations ainsi que toutes les questions relatives à la sécurité. La population peut soit trouver les informations sur le site internet de la Ville de Neuchâtel, soit se rendre à la réception du service au faubourg de l'Hôpital 6. Le grand changement concerne le numéro de téléphone, à savoir le 032 717 70 70, qui remplace le 032 722 22 22.

(propos recueillis par Kevin Vaucher)



Tribune politique

# L'actualité de la Ville sous la loupe des

Julie Courcier Delafontaine  
Groupe socialiste

## Des budgets et des projets

J'assistais dernièrement à une conférence, lorsqu'au détour d'une diapositive, je vois apparaître en trois mots le rôle du législatif: validation du financement.

Tiens me suis-je dit, mon rôle de conseillère générale se limite-il à cela? N'est-ce pas sur nos projets politiques que nous avons été élus plutôt que notre plan comptable? Notre mission peut-elle se réduire à une sorte de supervision financière?

Alors oui, certes, cela fait partie du mandat. Et cet exercice, qui consiste à faire une lecture politique de milliers de lignes de chiffres, est difficile mais essentiel. En cette saison de validation des budgets, notre rôle consiste à veiller sur la «bonne» utilisation des deniers publics. Mais tout est dans l'adjectif. C'est dans sa définition que s'invite la politique. C'est dans ce que nous mettons dans ce petit mot que se retrouvent les raisons de notre engagement.



Les budgets et les comptes sont les outils destinés à faire aboutir les projets, ils ne sont pas le projet. Le projet est dans les directions que nous voulons donner. Il est le futur que nous voulons dessiner pour notre ville. Et quel meilleur moment que la fin d'une année pour se projeter vers l'avenir?

Rêvons d'une ville qui s'ouvre sur son lac et tend les bras vers l'horizon. Imaginons des rives cohérentes, des balades qui, des Jeunes Rives remodelées, nous mèneraient jusqu'à un

hangar des trams devenu centre de congrès. Rêvons d'un centre-ville à la zone piétonne étendue et débarrassée de ses véhicules parasites.

Imaginons des quartiers périphériques ponctués de places de rencontre et de petits jardins publics où les citoyens développeraient des projets de vivre ensemble. Rêvons d'une

« Rêvons d'une ville qui s'ouvre sur son lac et tend les bras vers l'horizon. Rêvons d'un centre-ville à la zone piétonne étendue et débarrassée de ses véhicules parasites. »

ville vivante, de soirées festives et de nuits joyeuses où chacune se sentirait en sécurité.

Rêvons d'une ville, qui investit dans ses écoles, ses bibliothèques, ses musées, et ses théâtres. Une ville consciente que la culture est un trésor

générateur de lien social et le meilleur atout de son attractivité.

Rêvons d'une ville qui défende une politique économique dynamique et proactive, propre à stimuler son développement sans l'abandonner aux acteurs privés.

C'est pour concrétiser ces rêves que le groupe socialiste au Conseil général porte et soutient les projets de développements harmonieux et écoresponsables des quartiers, d'assemblées citoyennes, de politique sociale et solidaire, de maîtrise foncière et de mise en valeur de ces institutions culturelles.

Mais tout cela ne resterait que songes si nous ne pouvions compter sur l'engagement de nos services. Tous les gestionnaires, secrétaires, ingénieurs, agents de proximité, employés de voirie et de structures d'accueil de notre ville œuvrent chaque jour de l'année pour tendre vers notre idéal.

A toutes ces personnes, qui ne l'oublions pas, ne sont pas juste le sigle EPT qui apparaît dans nos budgets mais de vrais employés, je souhaite de belles fêtes de fin d'année en les remerciant pour le travail accompli.

Sylvie Hofer-Carbonnier  
(groupe Vert'libéraux-PDC)

## Garder l'œil vigilant et critique

Commençons par le plus important: au nom des Vert'libéraux, je vous adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes à venir et l'année 2018. J'espère que chacune et chacun de vous pourra profiter de la vie en s'appuyant sur l'essentiel, l'amour de sa famille et de ses proches d'une part, la meilleure santé possible d'autre part.

La fin de l'année offre l'occasion plus terre à terre de dresser le bilan de l'année politique écoulée et d'esquisser les perspectives pour celle à venir.

Pour notre parti, l'année 2017 fut celle de l'apprentissage, puisque jamais dans son histoire le Conseil général n'avait compté dans ses rangs d'élus-e-s Vert'libéraux. Disons-le franchement: avec trois membres seulement (nous comptons bien sur votre appui pour étoffer notre présence dès les prochaines élections), et ne dispo-

sant pas pour l'instant de représentant au sein du Conseil communal, notre marge de manœuvre est restreinte. Avec l'appui de notre collègue PDC, nous estimons cependant être parvenus à atteindre notre principal objectif: commencer à faire entendre la voix des citoyens et citoyennes qui en ont assez des dogmatismes peu constructifs servis depuis des décennies sous les étiquettes de droite et de gauche. Au 21<sup>e</sup> siècle, nous méritons mieux.

L'année qui va s'achever a été marquée par un événement politique majeur: la démission du conseiller communal et président de la Société de Navigation Olivier Arni. Cette affaire a mis en lumière la question de la gouvernance dans les institutions et organismes dans lesquels la Ville de Neuchâtel est partie prenante, et parfois juge et partie. A cet égard, nous nous félicitons d'avoir soulevé au Conseil général toutes les questions qui fâchent lorsque cette affaire a été révélée par les médias. Dans la foulée, un groupe de travail de la commission financière «gou-



vernance» a été mis en place. Notre groupe en fait partie et nous comptons bien faire en sorte que ces problèmes de conflits d'intérêts soient réglés.

A quelque chose malheur est bon, dit-on: l'arrivée d'une femme de plus au sein du Conseil communal permettra, pour la première fois dans l'histoire, à l'exécutif de Neuchâtel d'être majoritairement féminin. Il aura fallu attendre 1000 ans... Ceci dit, après avoir activement

contribué au niveau cantonal, par la modification de la loi sur les droits politiques, à ce que les communes puissent renoncer à la désignation automatique des viennent-ensuite lors d'une vacance, nous veillerons à ce que ce dossier soit sur la table l'an prochain.

Et ce ne sera évidemment pas le seul: après une période que j'ai qualifiée d'apprentissage, nous avons bien l'intention de continuer notre combat en faveur de l'encouragement à la mobilité douce, du développement des énergies renouvelables, de l'économie de proximité, du pôle de formation, de recherche et innovation, de la domiciliation des contribuables travaillant en ville sans y résider, pour ne citer que quelques dossiers. Et nous garderons un œil vigilant et critique sur les dossiers des finances, de l'aménagement des Jeunes-Rives ou du quartier de la gare, qui sont encore loin d'apporter des réponses satisfaisantes aux attentes légitimes de la population.

Au boulot et bonne année!

# groupes du Conseil général

Alexandre Brodard  
(groupe PLR)

## Budget 2018: stop au laisser-aller !

Contrairement à ce que certains pourraient encore penser, les finances de la Ville de Neuchâtel ne sont pas au beau fixe, loin s'en faut.

En effet, le Conseil communal, après avoir bénéficié de quelques années exceptionnelles (2010-2014), n'est pas parvenu à réduire ses dépenses à présent que les rentrées fiscales sont retombées à un niveau plus modeste, proche de la normale. Pour y parvenir, encore eût-il toutefois fallu qu'il essaie vraiment, comme cela lui est demandé avec insistance depuis plus de 2 ans. Il a ainsi présenté un budget faisant état d'un résultat opérationnel négatif de plus de 18 millions de francs pour 2018. Pour mémoire, celui-ci était déjà négatif de plus de 8 millions pour 2016 et de plus de 12 millions pour 2017. La tendance est ainsi négative et des plus inquiétantes. Et sans puiser allègrement plusieurs millions dans des réserves qui s'épuisent,

le déficit final budgété serait bien supérieur aux 3,2 millions de francs présentés par le Conseil communal.

Le budget est rouge vif alors que la conjoncture économique n'est pas si mauvaise. Qu'en serait-il si les recettes fiscales étaient vraiment faibles ?

Dans une telle situation, on pourrait légitimement imaginer que le Conseil communal envisage enfin de réduire fortement ses dépenses.

**« Sans puiser allègrement plusieurs millions dans des réserves qui s'épuisent, le déficit final budgété serait bien supérieur aux 3,2 millions de francs présentés par le Conseil communal. »**

Ce serait toutefois mal le connaître. Plutôt que de réduire son train de vie, il prévoit au contraire de le financer en augmentant la dette de la Ville de 89 millions de francs d'ici à 2021, et de la faire passer ainsi de 300 à 389 millions (+30%) ! C'est évidemment



totallement incompréhensible et téméraire. D'une part car le canton, acculé, ne se gêne pas en ce moment pour transférer de lourdes charges aux communes, et en particulier à la Ville de Neuchâtel. D'autre part, car les taux d'intérêts, après avoir touché un plus bas historique, pourraient prochainement repartir à la hausse. Finalement car nul ne peut prévoir avec certitude l'évolution des rentrées fiscales ces prochaines années, en particulier celles des personnes morales.

Le manque de volonté du Conseil communal de réduire ses dépenses est tel que la Commission financière, pourtant également à majorité de gauche, a dû mettre le holà et lui imposer un amendement réduisant les charges d'exploitation de 2 millions de francs pour 2018. Rendez-vous compte : la gauche retouque la gauche ! Et sérieusement qui plus est ! De mémoire de conseiller général, on a rarement vu ça. Le groupe PLR y a, vous vous en doutez, évidemment contribué, mais cela prouve que la situation est inquiétante.

Cette situation est regrettable bien sûr, mais la Ville a besoin d'un budget pour fonctionner et pour investir. Le groupe PLR en a conscience et a ainsi soutenu l'amendement de la commission financière et accepté du bout des lèvres le budget amendé. Il a en outre demandé avec insistance que des efforts supplémentaires soient faits rapidement, afin que les comptes de la Ville retrouvent au plus vite l'équilibre. Pour que les générations à venir n'aient pas à supporter les excès des autorités actuelles.

Johanna Lott Fischer  
Groupe PopVertSol

## Lettres de noblesse pour la petite reine

Le groupe PVS salue tout effort entrepris par nos autorités de la Ville pour favoriser l'utilisation du vélo, et est très content que le vélo soit pour elles une priorité de la législature 2017-2020. Pourtant, la réponse à l'interpellation du groupe socialiste « Une ville digne de la petite reine » suscite quelques remarques de notre part.

Concernant le stationnement des vélos, rien n'est dit sur la qualité des stationnements prévus. Selon la durée qu'on laisse un vélo dans un endroit, il ne faut pas seulement un moyen pour le fixer correctement, mais aussi un abri. Aussi, pour le stationnement, il ne faut pas seulement le prévoir aux lieux de destination, donc lieux de formation, de culture, de transfert modal, etc., mais aussi aux lieux d'origine : il faut pouvoir stationner son vélo de manière sûre et protégée à son lieu d'habitation.



Il n'y a, notamment dans les quartiers avec une grande densité de vieux immeubles, pas assez de places pour vélos facilement accessibles dans ou autour de ces immeubles. Et pour les nouvelles constructions, il faut que la Ville garde un œil assez attentif sur la mise à disposition de places de parc pour deux-roues en nombre suffisant, comme recommandé par les normes VSS.

Concernant les projets d'amélioration du réseau cyclable, aucune

mention n'est faite sur la possibilité de réduire la vitesse du trafic automobile pour permettre aux cyclistes de se sentir plus en sécurité. Cette mesure était d'ailleurs longuement discutée dans le cadre du processus participatif concernant l'aménagement de la rue de l'Ecluse. Pour les rues de quartier, la création de plus de zones de rencontres, ou la priorité sera donnée aux piétons, pourrait être une solution.

Bien qu'une complémentarité entre transport public et vélo est encouragé avec une réduction de l'abonnement NeuchâtelRoule pour les titulaires d'un abonnement Onde Verte, ceci ne remplacera pas un transport facilité et surtout moins chers des vélos dans les funis : les vélos de NeuchâtelRoule ne sont disponibles qu'au niveau du lac ; une extension des emplacements au moins au niveau de la ligne de chemin de fer sera donc souhaitable.

Concernant l'« épineuse question du contre-sens cyclable » à la rue de Crêt-Taconnet, nous aimerions bien savoir si une solution est en vue, ou si la solution provisoire, très pénible

aussi pour les piétons, va perdurer éternellement ?

Après le vote réjouissant du Grand Conseil en faveur de la nouvelle loi sur la mobilité douce, et les crédits qui

**« Les vélos de NeuchâtelRoule ne sont disponibles qu'au niveau du lac ; une extension des emplacements au moins au niveau de la ligne de chemin de fer serait souhaitable. »**

vont avec, nous espérons que les aménagements à faire sur le tronçon Vausseyon-La Coudre, qui fait partie du projet phare « Littoral », ne tarderont pas.

Comme vous comprenez bien, le groupe PopVertSol exprime ici sa satisfaction, mais aussi son impatience, de voir la situation de la petite reine – et cette dénomination n'a rien de péjorative, mais est à prendre au sens propre – enfin s'améliorer significativement en Ville de Neuchâtel.

## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Joël Meylan, architecte à Carouge (Atelier K architectes associés SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition partielle, transformation et reconstruction d'un bâtiment pour l'aménagement de cabinets médicaux à l'avenue du Premier-Mars 29, articles 12512 et 12511 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104069 pour le compte de la Fondation de l'Hôpital de la Providence. Les plans peuvent être consultés du jusqu'au 15 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Madame Barbara Mallau, architecte à Neuchâtel (bureau Amodus SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'antennes sur une station de base de téléphonie mobile existante pour le compte de Salt Mobile SA (NE\_0038A) à la rue des Parcs, article 17010 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 103868 pour le compte de la Société Salt Mobile SA. Les plans peuvent être consultés du 22 décembre 2017 au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Madame Ghislaine Spoehrle, architecte à Füllinsdorf (bureau Ladenbau Schmidt AG), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Rénovation du shop de la station Tamoil avec création d'une terrasse non couverte à l'avenue des Portes-Rouges 22, article 14075 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104699 pour le compte de la Société Tamoil SA. Les plans peuvent être consultés du 22 décembre 2017 au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joël Meylan, architecte à Carouge (Atelier K architectes associés SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition partielle, transformation et reconstruction d'un bâtiment pour l'aménagement de cabinets médicaux à l'avenue du Premier-Mars 29, articles 12512 et 12511 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104069 pour le compte de la Fondation de l'Hôpital de la Providence. Les plans peuvent être consultés du 22 décembre 2017 au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel (bureau Panic Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement d'une maison familiale et création d'un bâtiment à 3 logements à la rue de Sainte-Hélène 11, article 3077 (661) du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 104403 pour le compte de Madame et Monsieur Anne et Philippe Rufener. Les plans peuvent être consultés du 22 décembre 2017 au 22 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Neuchâtel (bureau Riccardo Chieppa), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une maison avec deux

(suite en colonne de droite)

# La Ville officielle

## Offre d'emploi

La direction de l'Action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche un-e

### Employé-e administratif-ve à 100%

**Votre mission:** Appelé-e à travailler au sein du Service de l'aide sociale et ayant pour tâche de soutenir administrativement l'équipe des assistants sociaux, vous effectuerez des activités de secrétariat, de gestion électronique des documents et de saisie comptable, en lien avec le secteur de la caisse-maladie. La formation des apprentis dans votre secteur d'activité fait partie intégrante de votre mission.

**Délai de postulation:** 8 janvier 2018

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:**  
[www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

## Prochain atelier informatique pour seniors le 10 janvier

### Télécharger, c'est pas compliqué

Le prochain atelier d'informatique pour seniors aura lieu le mercredi 10 janvier de 14h à 16h à Neuchâtel et portera sur le thème de la «collecte d'informations au moyen d'internet». Organisés par Pro Senectute Arc Jurassien et le Semestre de motivation du canton de Neuchâtel, ces ateliers se déroulent une fois par mois et sont destinés aux seniors qui souhaitent consolider et perfectionner leurs connaissances informatiques. Le 10 janvier, les seniors apprendront ainsi à télécharger une image, une musique, une vidéo ou un texte depuis un site internet. Ils découvriront des outils tels que les favoris ou les captures d'écran. Lieu: Semo, Tivoli 28. Horaire: de 14h à 16h. Prix: 6 francs. Contact et préinscription (souhaitée): Mélanie Stadelmann, 032 886 83 20.

## Les membres du Conseil général présents lors de la séance du 18 décembre (lire aussi en pages 3, 10 et 11)

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président.

Y compris le président, 35 membres sont présents: M<sup>mes</sup> et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Timothée Hunckler (Soc), Baptiste Humi (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Vincent Pahud (VL/PDC), Morgan Paratte (Soc), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

**Excusés:** M<sup>mes</sup> et MM Isabelle Bellaton (PLR), Patrice de Montmollin (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Christine Perrin (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M<sup>me</sup> Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

## Enquêtes publiques (suite)

appartements à la rue des Parcs 90, article 14458 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104514 pour le compte de Monsieur Francesco Santino Caruso. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 15 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Neuchâtel (bureau Joseph La Commare), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une cabane et d'une cible pour tir à la route des Plaines-Roches 28, article 14276 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104460 pour le compte de la Société de tir au vol. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 15 janvier 2018, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Service des permis de construire**

## Conseil général

### Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,  
Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- relatif à un crédit complémentaire au rapport 14-001 traitant de la modernisation des infrastructures du Cimetière de Beauregard,
- concernant les aménagements extérieurs du site du Cimetière de Beauregard,
- relatif à la construction et au désamiantage du bâtiment administratif situé sur l'esplanade du Cimetière de Beauregard,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 18 décembre 2017, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 31 janvier 2018.

Neuchâtel, le 20 décembre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président,** **Le chancelier,**  
**Fabio Bongiovanni** **Rémy Voirol**

## Fêtes de fin d'année

### Deux marchés supprimés

En raison des fêtes de fin d'année, les marchés du mardi 26 décembre et du mardi 2 janvier sont supprimés.

**Miss Neuchâtel-FdV**

**Les inscriptions sont ouvertes**

Les inscriptions à la prochaine édition de Miss Neuchâtel – Fête des vendanges sont ouvertes! Les candidatures peuvent être déposées jusqu’au dimanche 11 février 2018 et le comité d’organisation est impatient de trouver celle qui incarnera le charme et la beauté de notre région, de la Ville de Neuchâtel et de la Fête des Vendanges et qui succèdera à Giulia Paone.

Giulia, ses deux dauphines et miss Photogénique donnent rendez-vous lors du casting organisé le samedi 17 février 2018, à l’hôtel Beau-Rivage. Les prétendantes doivent être âgées de 17 à 25 ans révolus et mesurer au minimum 168 centimètres. Elles sont tenues de résider dans le canton de Neuchâtel. Inscriptions: [www.miss-neuchatel.ch](http://www.miss-neuchatel.ch)

**Roche de l’Ermitage**

**Fête de rois le 7 janvier**

L’Association de quartier de la Roche de l’Ermitage (AQRE) organise une animation autour de la Fête des rois dimanche 7 janvier 2018 de 15h à 16h30 sur la place de jeux des Fahys. Un atelier découpage et décoration de couronnes sera proposé aux enfants, suivi par la dégustation de galettes des rois. Les places sont limitées, merci donc de vous inscrire jusqu’au vendredi 5 janvier sur notre site internet [www.aqre.ch](http://www.aqre.ch). La participation est gratuite pour les membres et coûte 3 francs pour les non-membres. L’animation est annulée en cas de pluie. Consultez notre site ou notre page Facebook.

**Offre d’emploi**

La direction de l’Action sociale de la Ville de Neuchâtel recherche un-e

**Conseiller-ère en insertion à 50%**

**Votre mission:** Collaborer avec une équipe dynamique ayant pour tâche d’apporter aide et conseils aux bénéficiaires de l’aide sociale. Le poste consiste au placement (analyse de dossier, entretien) et à son suivi administratif.

**Délai de postulation: 10 janvier 2018.**

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

**La Ville officielle**

**Le plan directeur cantonal récompensé**  
**Flâner en or au bord du lac**



Cheminer le long du lac fait découvrir des endroits cachés, comme ici à Monruz il y a une dizaine de jours.

**Le Plan directeur cantonal des rives du lac de Neuchâtel (PDRives) a reçu le 1<sup>er</sup> décembre la distinction « Flâneur d’Or 2017 - Prix des aménagements piétons » pour le caractère exemplaire et moderne de cette planification.**

L’aménagement du sentier du lac commença en 1991. C’est en 1996 que le Grand Conseil adopte le tracé et le crédit y relatif avec pour volonté principale de réaliser un sentier au caractère naturel, proche du lac tout en tenant compte des intérêts de la protection de la nature et du paysage. Pour y parvenir, le sentier du lac s’appuie principalement sur le droit de marchepied prévu pour la loi cantonale. Le sentier du lac fut inauguré en 2004. Sur les 40 km du sentier, 30 km ont pu être réalisés directement ou à proximité du bord du lac, alors que sur 10 km, le sentier passe en retrait du rivage.

Plus de 10 ans après l’inauguration du sentier du lac, le Conseil d’État a décidé de remettre l’ouvrage sur le métier. Le PDRives, adopté en février 2017, a pour objectif de renforcer l’attractivité des cheminements sur les rives du lac, en tenant compte des besoins des loisirs et du tourisme, mais en préservant les milieux naturels de toute pression excessive.

Le prix « Flâneur d’Or 2017 » est organisé par Mobilité piétonne Suisse et soutenu pour l’Office fédéral des routes ainsi que divers partenaires.

**Frédéric Geissbühler au conseil de la LNM**

**Un nouveau président à la Navigation**

La Société de navigation sur les Lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM) a un nouveau président en la personne de Frédéric Geissbühler. Ce Neuchâtelois de 68 ans, connu notamment pour avoir présidé la Chambre du commerce et de l’industrie, a été élu le 13 décembre dernier à l’issue de l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la compagnie, a communiqué celle-ci

Les actionnaires ont adopté les lignes directrices fixées par les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Vaud. « Parmi les priorités, l’étude d’une fusion de la société de service de la LNM, Cap Gourmand SA, avec la société mère, ainsi qu’une gouvernance financière revisitée. « Six mois après l’arrivée de son nouveau directeur, le Fribourgeois Jean-Luc Rouiller, la compagnie est ainsi parée pour résolument tenir le cap vers l’avenir ».

A noter que le conseiller communal de Neuchâtel en charge du Tourisme, Thomas Facchinetti, fait son entrée au conseil d’administration.

**Echos**

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Pierrette et Lucien Erard-Camenzind, Barbara et Peter Meile-Busch, à l’occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, ainsi qu’à Jocelyne et Frédy Vallon-Heubi, à l’occasion de leur 65<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

**Secopo et Pestalozzi**

**Fermeture de fin d’année**

Pour ne pas être pris de court, anticipez les dates de fermeture des services de l’administration ou d’autres institutions. Ainsi, les guichets du Secopo (contrôle des habitants et Etat civil) seront fermés du 23 décembre au 2 janvier y compris. De son côté, la Bibliothèque Pestalozzi ferme ses portes du 23 décembre à midi au 3 janvier à 10h.

**« Vivre la ville ! » en vacances**

Le journal « Vivre la ville ! » ne paraît pas durant les fêtes de fin d’année. Pour être tenu au courant de l’actualité de la ville de Neuchâtel, rejoignez-nous sur notre page Facebook (@neuchatelville) et retrouvez-nous le mercredi 17 janvier. La rédaction du journal vous souhaite un très joyeux Noël et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2018 !

**Stationnement**

**Renouvelez votre vignette !**

C’est le moment de renouveler votre autorisation de stationnement en zone bleue et d’accès à la zone piétonne pour 2018. Le logiciel informatique traitant ces autorisations citées est en phase de mutation, ce qui aura pour conséquence les modifications suivantes :

**Nouvelles demandes:** faire la demande via le site internet ou directement à la réception de la Sécurité urbaine. Une fois l’autorisation établie, le demandeur devra se rendre au guichet afin de prendre possession de l’autorisation contre paiement.

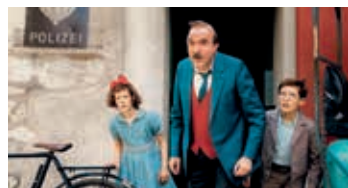
**Renouvellements:** la procédure reste la même que les années précédentes. Ainsi, la demande doit être effectuée via le site internet ou directement à la réception de la Sécurité urbaine jusqu’au 31.01.2018.

Afin d’assurer le passage de ce nouveau cap informatique, les autorisations 2018 seront produites dès le mois de mars. Les autorisations 2017 existantes restent valables jusqu’à réception de l’édition 2018.



Semaine du 20 au 26 décembre 2017

## Trois sorties cinéma



### L'extraordinaire week-end de la famille Moll

Il suffit d'un week-end, que Papa Moll doit passer seul avec ses enfants, pour que le chaos s'installe. Tandis que Papa Moll doit faire des heures supplémentaires à la fabrique de chocolat, une bataille rangée éclate entre ses enfants et ceux du directeur de la fabrique. Il en va du monopole sur la barbabapa mais surtout du sort du chien volant le plus célèbre du monde, celui du cirque Pompinelli. Quand la fabrication de chocolat s'arrête et que le chien du cirque disparaît, chacun doit redoubler d'inventivité pour que les choses rentrent dans l'ordre. Publiées depuis les années 1950 sous forme de BD en Suisse alémanique, les aventures de Papa Moll sont adaptées dans ce film par le réalisateur suisse Manuel Flurin Hendry. | Rex

### The Florida project

Moonee a 6 ans et un sacré caractère. Lâchée en toute liberté dans un motel de la banlieue de Disney world, elle y fait les 400 coups avec sa petite bande



de gamins insolents. Ses incartades ne semblent pas trop inquiéter Halley, sa très jeune mère. En situation précaire comme tous les habitants du motel, celle-ci est en effet trop concentrée sur des plans plus ou moins honnêtes pour assurer leur quotidien. Ce film américain est réalisé par Sean Baker et il ne réunit pas d'acteurs très connus, hormis Willem Dafoe (Bobby). The Florida Project c'est toute la misère sociale des Etats-Unis vue à travers les yeux d'une enfant de six ans: la petite Moonee joué par Brooklynn Prince. C'est ce qui fait la force du film. | Bio



### Jumanji: Bienvenue dans la jungle

Le destin de quatre lycéens en retenue bascule lorsqu'ils sont aspirés dans le monde de Jumanji. Après avoir découvert une vieille console contenant un

jeu vidéo dont ils n'avaient jamais entendu parler, les quatre jeunes se retrouvent mystérieusement propulsés au cœur de la jungle de Jumanji, dans le corps de leurs avatars. Ils vont rapidement découvrir que l'on ne joue pas à Jumanji, c'est le jeu qui joue avec vous. Pour revenir dans le monde réel, il va leur falloir affronter les pires dangers et triompher de l'ultime aventure. Il s'agit de la suite de Jumanji, sorti en 1995, lui-même adapté du roman pour enfants du même nom de Chris Van Allsburg. | Apollo 1

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur [www.cinepel.ch](http://www.cinepel.ch) et [www.cineminimum.ch](http://www.cineminimum.ch)



## Impressum

**Editeur:** Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Responsable:** Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

**Rédaction:** Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste

**Illustration:** Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:** Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

**Contact:** Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:** [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)

**Mise en page:** Anne-Catherine Brocard

**Impression et publicité:** Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

**Tirage:** 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch).

Merci de votre collaboration!



## Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

### Services publics

**Bibliothèque publique et universitaire** (Collège latin), *Lecture publique*, me, je et ve de 14h à 19h, fermé les 25.12, 26.12, 30.12, 31.12, 01.01.18 et 02.01.18. Tél. 032 717 73 20.

**Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi** (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Fermé du 23.12, 12h au 03.01.18, 10h. Tél. 032 725 10 00.

**Patinoires du Littoral**, ouverture au public: du 20.12 au 31.12, ma, me, je, ve, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15, ve 22.12 patinage de 20h à 23h et ve 29.12 patinage de 13h45 à 16h15; sa hockey de 12h à 13h30 et patinage de 13h45 à 16h30, fermé les 24.12, 25.12 et 31.12. Tél. 032 717 85 50.

**Piscines du Nid-du-Crô**, ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Fermé à 13h di 24.12 et 31.12 et toute la journée les 25.12. et 01.01.18. Tél. 032 717 85 00, [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Centre de santé sexuelle - planning familial** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: [sante.sexuelle.ne@ne.ch](mailto:sante.sexuelle.ne@ne.ch).

**Contrôle des habitants** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Fermeture des guichets du 23.12 au 02.01.18 y compris. Tél. 032 717 72 20.

**État civil** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Fermeture des guichets du 23.12 au 02.01.18 y compris. Tél. 032 717 72 10.

**Sécurité urbaine** (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

### Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 0848 134 134.

### Les services religieux

#### Cultes fin d'année 2017 et début 2018

**Crèche vivante**, ve 22.12, 18h30, rendez-vous au foyer de l'Ermitage

**Collégiale**, di 24.12, 10h et 23h; lu 25.12, 10h, di 31.12, 10h, di 07.01, 10h, di 14.01, 10h, cultes avec sainte cène.

**Temple du Bas**, lu 01.01, 10h; di 07.01, 10h, cultes avec sainte cène. Les jeudis, 10h, méditation, salle du refuge.

**Ermitage**, lu 25.12, 10h, culte avec sainte cène; chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

**Valangines**, di 07.01, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne; di 14.01, 10h, culte avec sainte cène.

**Serrières**, di 24.12, 23h, culte avec l'aumônerie de jeunesse, avec sainte cène; di 14.01, 10h, culte avec sainte cène.

**La Coudre**, lu 25.12, 10h, culte avec sainte cène.

**Maladière**, sa 13.01, 18h, culte Parole et Musique avec sainte cène, suivi d'un apéritif.

**Hôpital Pourtalès**, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

#### Eglise catholique romaine

**Basilique Notre-Dame**, sa 23.12, 11h, sacrement du pardon, 17h messe en portugais; di 24.12, 10h, 17h, à minuit, messes; lu 25.12, 10h, messe, 18h, messe en portugais.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**, lu 25.12, 10h30, messe.

**Serrières, église Saint-Marc**, sa 23.12, 17h, messe; di 24.12, 10h15 messe en italien; lu 25.12, 10h15, messe français-italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert**, sa 23.12, 18h30 et di 24.12, 22h, messes; di 24.12, 10h et lu 25.12, 17h, messes en latin.

**Chapelle de la Providence**, di 24.12, lu 25.12, ma 26.12, 11h30, messe en polonais.

#### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds**, di 24.12, 10h, veillée de Noël, 24h00, messe; lu 25.12, pas de messe; di 31.12, 10h, célébration; di 07.01, 10h, messe; di 14.01, 10h, célébration.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel**: di 24.12, veillée de Noël et messe à La Chaux-de-Fonds; lu 25.12, 10h messe; di 31.12, célébration à La Chaux-de-Fonds; di 07.01 et 14.01, messes à La Chaux-de-Fonds.

- Une **centaine de recettes neuchâtoises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre

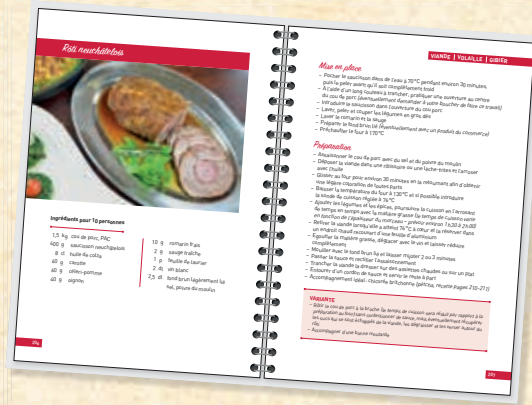


**Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean**  
Chefs de cuisine



La cuisine neuchâtoise, s'il en existe une, ne peut être qu'un subtil mariage d'excellents produits issus de son terroir.

Entre le lac au sud et les montagnes au nord, nous trouvons les poissons du lac, les vins des coteaux, les champignons et le gibier des forêts, les fromages du Jura et moult autres denrées provenant de sa campagne à la terre généreuse. Il y a plus de cent manières d'associer tout ça, à bien d'autres choses encore, saucissons, terrines, tripes, pains, bérudges, raminé, etc. pour confectionner les délicieux mets que vous découvrirez dans cet ouvrage.



Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm<sup>2</sup>. Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm<sup>2</sup>, reliure Wiro.



## BULLETIN DE COMMANDE

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s) de l'ouvrage :

**Recettes du terroir neuchâtois – Entre lac et montagnes** (Fr. 39.- / + frais de port)

Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

A renvoyer à : **Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel**

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : [edition@messeiller.ch](mailto:edition@messeiller.ch)



Tour d'horizon des concerts et spectacles à l'affiche entre Noël et Nouvel-An à Neuchâtel

# Et si vous sortiez pendant les Fêtes ?

En famille ou entre amis, en petit comité ou en grande tablée, au théâtre ou en musique : il existe mille et une façons de fêter Noël et le passage à la nouvelle année. Et les occasions de sortir ne manqueront pas pendant les Fêtes de fin d'année à Neuchâtel. Revue non exhaustive des manifestations, concerts et spectacles à l'affiche.



## Noël à la harpe

Coupée en deux pour cause de restauration, la Collégiale accueillera un concert intimiste le jour de Noël. Autour de la harpiste Marie Trottmann, Gabriela Cavasino (soprano), Anne-Laure Pantillon (flûte) et Gabriele Gombi (basson) interpréteront des œuvres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles tant profanes que sacrées inspirées par la Nativité, dont les Pastorales de Noël d'André Jolivet ou la magnifique Nuit d'étoiles de Claude Debussy. A ne pas manquer non plus l'incontournable concert « à la carte » de Nouvel An, qui se tiendra cette année au Temple du Bas. Au programme : un florilège des plus beaux airs d'opéra par les solistes de l'Avant-scène, ainsi que des œuvres choisies à l'avance par le public qui seront interprétées au piano ou à l'orgue par Simon Péguirion. • Photo : Stefano lori

**Noël à la harpe** : le 25 décembre à 17h à la Collégiale ; **Concert de Nouvel An** : le 1<sup>er</sup> janvier à 17h au Temple du Bas. [www.collegiale.ch](http://www.collegiale.ch)



## Charlot en live

Pour se mettre en appétit avant Noël, le théâtre du Passage propose un bijou du septième art, « Le Cirque » de Charlie Chaplin, accompagné en live par l'orchestre des Jardins musicaux comme au grand temps du cinéma muet. Et pour terminer l'année dans un grand éclat de rire, les comédiens du Boulevard romand, dont Pierre Aucaigne et Vincent Kohler, monteront sur scène avec « Mission Florimont », une farce originale et déjantée qui conte les mésaventures du Roi de France en 1534 en prenant bien des libertés avec l'Histoire... Si la représentation du dernier jour de l'an est déjà presque complète, il reste encore des places pour le 30 décembre. • Photo : Roy Export SA

**« Le cirque »** : les 23 et 24 décembre à 17h ; **« Mission Florimont »** : le 30 décembre à 20h et le 31 à 19h. [www.theatredupassage.ch](http://www.theatredupassage.ch)



## L'After 2017

Toujours très inventive, la Case à Chocs propose quatre soirées pour fêter Noël de manière décalée et se mettre en jambes avant la Saint-Sylvestre. Le 24 décembre, le temple des musiques actuelles invite ainsi à fouiller ses armoires à la recherche de son pull de Noël le plus laid pour une « Santa funky house » party à l'Interlope, avant de convier le « petit rasta Noël » le 30 décembre au Queen Kong Club pour une « Jamaïcan night ». Les réjouissances culmineront à Nouvel-An avec l'After 2017, une soirée qui emmènera les fêtards jusqu'à six heures du matin avec de la techno house dans la grande salle et de la disco, house et cumbia à l'Interlope. Pour les gourmets, un repas de fête, sur inscription, sera également proposé pour le réveillon. Photo : Amina B.

Infos : [www.case-a-chocs.ch](http://www.case-a-chocs.ch)



## Noël autrement

Comme à l'accoutumée, le péristyle de l'Hôtel de Ville ouvrira grand ses portes les 24 et 25 décembre pour permettre à tout un chacun de fêter « Noël autrement », sous le signe du partage, de la solidarité et de la convivialité. Pendant deux jours, un choix de mets variés sera servi gratuitement grâce à la générosité des commerçants et des entreprises de la région, alors que différents artistes chanteront, danseront et joueront de la musique. Et il se peut même que le père Noël fasse une apparition... Lancée il y a vingt ans par une poignée de bénévoles, ce réveillon au grand cœur a été récompensé cette année par le prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel.

**Ouvert non stop du 24 décembre à 15h au 25 décembre à 20h.**  
[www.noelautrement.org](http://www.noelautrement.org)